
RAP- PORT

ANNUEL

ANNÉE

2025

SOMMAIRE

1

INTRODUCTION

- 2025
- Mot d'une administratrice FACIR

2

ACTION POLITIQUE

- Statut travailleur·euses des arts
- Pensions
- Liberté d'expression
- Chambre de Concertation des Musiques et Conseil Supérieur de la Culture
- SCIVIAS
- FACIReke

3

INTERNATIONAL

- IAO
- ECSA

4

SERVICES AUX MEMBRES

- Ateliers
- Permanences juridiques
- Séances d'information
- Podcast

5

PERSPECTIVES

- + DE PLACE
- Partenariats
- Statut social des artistes & pensions
- Avantages membres

A close-up photograph of a musician's hands playing a white electric guitar. The musician is wearing a dark jacket and a blue beanie. The scene is lit with dramatic blue and orange stage lights, creating a moody atmosphere. The guitar has a white body with a dark pickguard and a dark fretboard. The background is blurred, showing other musicians and stage equipment.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

2025,

Le contrat de service conclu avec la Fédération Wallonie-Bruxelles entre dans sa deuxième année, et continue de porter ses fruits : permanences juridiques, ateliers pratiques et séances d'information ont permis à FACIR de renforcer, en 2025, son accompagnement quotidien des musicien·nes, tout en restant présente aux tables de concertation pour porter leur parole.

Mais 2025 aura surtout été une année de défense des droits des travailleur·euses des arts. Entrée en vigueur depuis à peine plus d'un an, la réforme du statut a dû être défendue fermement : en avril, FACIR et de nombreuses autres fédérations professionnelles ont publié une position commune fixant les lignes rouges du secteur culturel. En juillet, c'est sur le terrain des pensions que le combat s'est déplacé, avec la menace d'un plafonnement sévère de la prise en compte du statut dans le calcul des droits à la retraite. Ces deux dossiers resteront des points d'attention particuliers en 2026.

Sur le plan international, notre fédération a poursuivi son engagement au sein de l'IAO et de l'ECISA, nos deux réseaux européens particulièrement mobilisés sur les conséquences de l'intelligence artificielle générative pour la rémunération et les droits des artistes interprètes.

Cette année, FACIR a également mené un important travail de forme sur sa communication afin de renforcer sa visibilité et celle de ses actions. Cela s'est traduit par la création d'une nouvelle identité visuelle, le développement de contenus plus créatifs, une présence plus régulière sur les réseaux sociaux ainsi qu'une mise à jour complète du site web. Aujourd'hui, nous pensons que ces changements ont contribué à donner davantage de cohérence et de visibilité.

Dans un climat politique national et international tourmenté, FACIR entend rester une voix forte et déterminée, aux côtés de ses membres et de ses partenaires, pour défendre un secteur musical plus juste, plus équitable et plus durable.

Mot de Julie Odeurs

Administratrice FACIR



Je suis arrivée dans le CA de FACIR il y a un an avec l'envie d'aider la scène locale dans une période cruciale et difficile, forte des constats tirés de mon expérience d'ingé son et de musicienne.

En plus de faire le lien entre le terrain et les politiques, FACIR propose une aide concrète à ses membres via des permanences juridiques, des formations, des séances d'infos... et met en place des campagnes d'actions sur diverses thématiques. Cette année a eu lieu le lancement de la campagne « + DE PLACE pour nos artistes belges », qui a pour but d'améliorer les quotas d'artistes FWB en radio, mais également de sensibiliser le grand public et le milieu musical à l'importance de la scène locale.

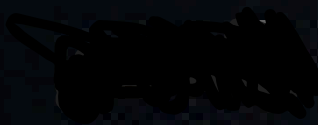
FACIR agit comme le rassembleur d'un milieu chargé de bonnes énergies qui ont parfois du mal à se rencontrer. Les ptits dej mis en place par FACIR à Bruxelles et à Liège permettent aux musicien·nes de se retrouver, de communiquer et d'agir dans le réel.

Outre les problématiques déjà présentes dans le secteur (sous-financement de la culture, streaming trop faiblement rémunéré, sous-représentation des personnes FINTA...) cette année a été marquée par une série de mauvaises nouvelles et d'attaques — remise en question du statut d'artiste, flou autour des pensions des travailleur·euses des arts, modification des aides WBI et Sabam, réforme fiscale des droits d'auteur... — qui nous rappellent qu'il faut plus que jamais rester mobilisés, se fédérer et s'engager.

Ce que j'ai appris en une année au sein du CA de FACIR, c'est que la fédération a été créé par et pour les musicien·nes. La force de FACIR, ce n'est pas seulement son équipe ou son CA : c'est l'engagement collectif de celles et ceux qu'il représente.

ACTION POLITIQUE

transforming
society
together



ACTION POLITIQUE

Statut des travailleur·euses des arts

À peine un an après l'entrée en vigueur des mesures finales de la réforme, l'année 2025 a été celle de la défense de points fondamentaux. Le 14 avril 2025, FACIR a cosigné, avec sept autres fédérations professionnelles du secteur culturel (Aires Libres, ARRF, Artists United, CTEJ, la RAC, Les lundis d'Hortense et l'Union des Artistes du Spectacle), une position commune rappelant que le statut social des travailleur·euses des arts doit rester pleinement ancré dans le régime général de la sécurité sociale belge.

Cette prise de position s'appuyait sur des données chiffrées précises : selon le cadastre de l'emploi culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles publié par l'Observatoire des politiques culturelles (mars 2025), le secteur culturel représente environ 5 % du PIB belge et génère plus de 101.500 emplois en Belgique francophone. Et pourtant, les travailleur·euses des arts qui en forment le cœur restent à des niveaux de rémunération très bas. Un rappel utile face à une désinformation persistante sur le coût de la réforme et l'évolution du nombre de bénéficiaires.

Pensions

Durant l'été 2025, le Ministre des pensions Jambon a confirmé à la Chambre que, pour le calcul de la pension, le statut de travailleur·euse des arts ne pourrait pas représenter plus de 20 % de la carrière, assimilant de facto les travailleur·euses des arts à des personnes sans emploi. Concrètement, sur une carrière complète de 45 ans, seules 9 années sous statut pourraient être prises en compte. Les travailleur·euses ayant bénéficié du statut plus longtemps perdraient une partie de leur pension, jusqu'à 36 années dans les cas les plus extrêmes.

Immédiatement, FACIR a réagi en publiant, avec plus de vingt organisations professionnelles et syndicales, un communiqué rappelant les fondements de la réforme : l'intermittence comme contingence inhérente au métier artistique, le travail invisibilisé entre les périodes de contrat, l'imprévisibilité des revenus et la courte durée des engagements.

Le texte demande que les périodes sous allocation du travail des arts soient assimilées à du travail effectif et valorisées dans le calcul de la pension, l'accès à la pension anticipée et à la pension minimum garantie, sous peine de voir de nombreux-ses artistes basculer dans la précarité à l'heure de la retraite. Nos revendications ont été en partie entendues, mais ce dossier, loin d'être clos, restera l'un des combats prioritaires de FACIR en 2026.

Liberté d'expression

En 2025, plusieurs artistes ont publiquement pris position sur des enjeux de société à travers leurs textes, leurs prises de parole sur scène ou leur participation à des mobilisations citoyennes. Certaines de ces prises de position ont entraîné des tensions, notamment lors de certains festivals, avec des menaces de non-paiement de prestations ou des interventions des forces de l'ordre.

À travers un communiqué, FACIR a réaffirmé son soutien à tous-tes les artistes qui s'expriment sur des enjeux de société, et rappelle que la rémunération d'une prestation artistique ne saurait être conditionnée à l'adhésion à un discours particulier. La liberté d'expression, garantie par la Constitution belge, doit pouvoir s'exercer dans le secteur culturel comme ailleurs, sans crainte de représailles professionnelles.

Chambre de Concertation des Musiques et Conseil Supérieur de la Culture

FACIR a poursuivi sa participation active à la Chambre de Concertation des Musiques et au Conseil Supérieur de la Culture, qui ont continué à suivre les dossiers importants pour le secteur, notamment le Décret Arts de la Scène et le Décret Diffusion. Tous les avis de la Chambre restent consultables sur www.culture.be.

Cet espace où se rassemblent les différentes fédérations reconnues du secteur musical reste un outil de concertation riche en débats de fond et essentiel à la vie démocratique de la FWB.

SCIVIAS

FACIR est fière d'être l'une des structures fondatrices de SCIVIAS, et continue de siéger dans son comité d'accompagnement.

En 2025, SCIVIAS a publié son quatrième rapport sur la place des femmes et des minorités de genre dans les festivals belges, analysant les programmations de 42 festivals entre septembre 2024 et août 2025. Sur un total de 1 823 projets musicaux et 5 490 artistes, les femmes cisgenres, les personnes non-binaires et transgenres ont représenté 35,3 % des artistes programmé·es. Le rapport ajoute que nous comptons cette année 0,3% de personnes FINTA en moins sur les scènes par rapport à l'année passée. Concernant la programmation, le rapport soulève également que sur l'ensemble de ces festivals, nous comptons 23% de programmatrices.

Ces chiffres confirment, une nouvelle fois, que les inégalités de genre dans la musique restent structurelles et que les progrès demeurent lents. FACIR continue de soutenir le travail d'objectivation mené par SCIVIAS et les pistes d'action qu'elle propose pour faire évoluer les pratiques de programmation.



FACIReke

Après plusieurs rencontres autour des réalités des musiques et chansons jeune public, et des réglementations liées au décret diffusion, le collectif FACIReke a été mis sur pied dans le giron de FACIR. Il rassemble plus de 35 projets jeune public, et a pour but de travailler sur la Vitrine Chanson et Musique Jeune Public, et les mécanismes de soutien à la diffusion scolaire.

FACIReke sera présenté officiellement à l'été 2026, et organisera un moment festif ainsi qu'un speed meeting entre artistes et opérateurs lors de la prochaine édition de la Vitrine.

Infos sur www.facir.be/facireke

ACTION POLITIQUE INTERNATIONALE

IAO

FACIR continue de siéger au sein du bureau de l'IAO (International Artist Organisation), qui a concentré l'essentiel de son énergie, en 2025, sur les risques posés par l'intelligence artificielle générative pour les artistes-interprètes.

L'IAO a exprimé sa vive inquiétude face à la conclusion d'accords de licence entre majors et des entreprises d'IA musicale générative comme Suno et Udio, et les conséquences que cela implique pour les artistes. L'IAO a adressé une lettre de mise en garde au Commissaire européen Valdis Dombrovskis pour l'interpeler sur le sujet.

En juin 2025, l'IAO a cosigné une lettre conjointe à la Commission des affaires juridiques du Parlement européen, demandant un encadrement clair de l'IA générative : consentement, rémunération équitable, règles précises en matière de récolte de données, transparence et protection des droits et de l'intégrité morale des artistes. L'IAO a par ailleurs suivi avec attention le projet de rachat de Downtown par Universal Music Group, salué l'ouverture par la Commission européenne d'une enquête approfondie de phase II sur cette opération, et soutenu, avec une coalition de 26 organisations du secteur musical européen, les discussions autour d'un volet « Musique » dédié dans le futur programme européen AgoraEU.

Sur le plan de la recherche, l'IAO poursuit sa collaboration avec le chercheur Daniel Johansson autour de la troisième partie de l'étude Streams and Dreams, qui examinera les relations contractuelles entre artistes et labels. La sortie de ce rapport est prévue pour l'automne 2026.

ECSA

FACIR poursuit sa participation active au sein de l'European Composer & Songwriter Alliance (ECSA), notamment via le comité APCOE (musiques actuelles) et ses groupes de travail. Les enjeux portés par ECSA en 2025 restent en accord avec les problématiques qui traversent le secteur : régulation du streaming musical, rémunération des auteur·ices et compositeur·ices, et protection de la propriété intellectuelle face au développement accéléré de l'intelligence artificielle générative, un sujet qui a pris une ampleur particulière au niveau européen tout au long de l'année.

SERVICES AUX MEMBRES



SERVICE AUX MEMBRES

FACIR accompagne ses membres dans leur parcours professionnel grâce à des services concrets : workshops pratiques, permanences juridiques spécialisées dans le secteur, séances d'information sur le statut des travailleur-euses des arts, les différents modes de rémunération, etc.

Ateliers

À travers cinq journées réparties sur l'année, nous avons proposé à nos membres des workshops avec plusieurs thématiques différentes : structuration d'activité, demande de subsides (2 parties), santé mentale avec Discare ou encore rédaction d'une fiche technique.

Ces ateliers ont été animés par des professionnel·les de leur domaine pour un accompagnement personnalisé, adapté à leur réalité.



Permanences juridiques

Nous avons proposé à nos membres pas moins de huit journées de permanence juridique, afin de les conseiller au mieux dans leurs démarches administratives et les accompagner dans leur carrière. Cela a permis de répondre aux attentes de dizaines d'artistes !

Il y a une réelle demande pour ce service, nous continuons donc à le développer pour répondre au mieux aux demandes à venir.



Séances d'information

En plus des ateliers et séances d'information proposées à nos membres, nous avons pu présenter FACIR auprès d'autres cercles, et toucher un plus large public.

Nous avons donc animé des séances d'information sur la réforme du statut, et sur les modes de rémunération des artistes dans le cadre du Parcours Minigolf, un dispositif d'accompagnement d'artistes FINTA proposé par Les Volumineuses, Le Brass, Le Bamp, l'Atelier 210 et la Maison poème.

Avec FrancoFaune, nous avons organisé au mois de mai une rencontre-débat portant sur les enjeux politiques actuels et leurs conséquences sur les artistes. Ce débat a réuni Zoé Genot (directrice de la CESSoc), Fabian Hidalgo (coordinateur de FACIR), Brigitte Neervoort (coordinatrice du RABKO) et Didier Gosset (coordinateur du Vecteur).

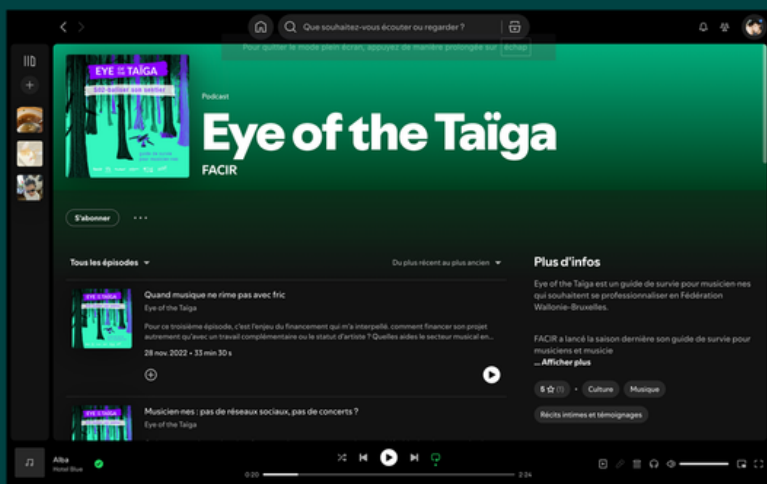
En amont de ce panel, la Sabam et PlayRight ont présenté aux artistes présent·es les différents outils bourses et soutiens mis à leur service pour développer leur projet.

Comme chaque année, nous avons aussi présenté les différents combats de FACIR lors de la journée Music in Progress de Court-Circuit organisée cette année à Namur. La discussion a pu se poursuivre avec le public lors du panel "Créer, structurer, diffuser : les clés pour développer votre projet musical !" rassemblant des représentant·es de Court-Circuit, FACIR, du Conseil de la Musique, du Studio des Variétés et du Comptoir des Ressources Créatives.

Podcast

Pour offrir toujours plus d'informations concrètes à nos membres, nous avons lancé une série de podcast, exclusivement tournée vers les artistes de la musique, qui donne la parole aux artistes et aux autres professionnel·les du secteur.

En mai 2025, nous lançons la saison 3 de la série de podcasts Eye Of The Taïga avec deux premiers épisodes à son actif. Le succès rencontré par ces épisodes nous a encouragés à poursuivre le développement de ce format d'information, jusqu'à organiser en janvier 2026 un enregistrement public du podcast "Comment faire de l'art engagé?" avec quatre invité·es directement intéressé·es par ce sujet : Nena (chanteuse), Achille (rappeur bruxellois), Véraline Lançut (chargée de communication - Les Volumineuses), Sandrine Carneroli (avocate spécialiste en droit d'auteur·ice et en droit des médias à Bruxelles - cabinet Berenboom) & avec pour médiatrice Céline Kayogera (créatrice de URBAN360). L'événement a rencontré un vrai succès et nous rendrons le podcast disponible sur toutes les plateformes cet été.





PERSPECTIVES

**1 DE
PLACE**
POUR NOS
ARTISTES BELGES

PERSPECTIVES

Campagne + DE PLACE

Le constat est simple : nos artistes sont encore trop peu programmé·es en radio, en télévision, dans nos salles de concert ou en festival.

Bien que certaines obligations existent en matière de diffusion et représentation musicale, la présence des artistes locaux reste marginale dans de nombreux espaces de visibilité.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre campagne. Elle a pour but de remettre les artistes belges au centre, de valoriser la création locale comme levier culturel, économique et symbolique, et d'interpeller les institutions sur leur rôle en matière de diffusion. Et ce, en s'appuyant sur des données concrètes, des outils législatifs existants (contrat de gestion de la RTBF, le décret SMA des radios privées), mais aussi sur des récits d'artistes.

+ DE PLACE a été officiellement lancé le 23 avril 2026 au Volta, lors d'une soirée qui a réuni une centaine de personnes. Pour marquer le début du projet, le public a été invité à prendre part à un programme mêlant échanges et musique.

Un temps de discussion a rassemblé plusieurs acteur·rices du secteur culturel autour des questions de visibilité et de représentation des artistes belges. Les échanges ont porté sur leur place dans les médias, les difficultés qu'ils et elles rencontrent pour diffuser leur travail, ainsi que sur les moyens de mieux mettre en lumière la richesse de la scène locale. La soirée s'est terminée en musique avec un concert d'EPONA, chanteuse bruxelloise.

Tout ça, ce n'est qu'un début : d'autres rendez-vous suivront. L'idée est de créer, tout au long de l'année, des occasions de se retrouver autour de discussions, sensibilisation, débats, concerts, etc.

Ici, le but est de renforcer la diffusion de la musique belge, d'améliorer l'écosystème pour tou·tes (artistes, bookeur·euses, programmeur·ices, RP, etc.) et, à terme, d'obtenir des avancées politiques concrètes comme l'augmentation des quotas de diffusion pour le renouvellement du contrat de gestion RTBF.

**ON AUGMENTE
LE VOLUME
DES ARTISTES
QUI MONTENT.**

NOS SOIRÉES VIBRENT.
LES RADIOS DOIVENT SUIVRE.

+ DE PLACE
POUR NOS
ARTISTES BELGES

facir

© 2023 Perspectives Sabam

**LE BON SON
VIENT D'ICI
ET S'ENTEND
DE LOIN.**

NOS SOIRÉES VIBRENT.
LES RADIOS DOIVENT SUIVRE.

+ DE PLACE
POUR NOS
ARTISTES BELGES

facir

© 2023 Perspectives Sabam

**LE DOG A DIT
CINQ SONS ET
HITS BELGES
PAR JOUR.**

NOS SONS VIBRENT.
LES RADIOS DOIVENT SUIVRE.

+ DE PLACE
POUR NOS
ARTISTES BELGES

facir

© 2023 Perspectives Sabam



**+ DE
PLACE**
POUR NOS
ARTISTES BELGES



Partenariats

En 2026, FACIR est devenue co-organisatrice de l'événement Music In Progress, en collaboration avec Court-Circuit. Cela nous permet de toucher directement les artistes émergent·es lors de cette journée d'information, d'ateliers et de réseautage.

Tout au long de l'année, nous allons continuer à élargir notre cercle et proposer des collaborations et des séances d'information auprès d'autres structures actives dans le secteur musical en FWB : Urban360, Parcours Minigolf, Propulsion (programme d'accompagnement transfrontalier destiné aux musicien·nes jazz de France, de la région Grand Est, du Luxembourg, de la Belgique francophone et de la Suisse Romande)

Statut social des artistes & pensions

Depuis sa mise en place, la réforme du statut de travailleur·euse des arts a essuyé beaucoup de critiques et d'attaques frontales. Une grande vigilance sera toujours nécessaire afin de garantir qu'un cadre protecteur puisse rester accessible pour les artistes.

À l'heure de terminer ce rapport, certaines inquiétudes subsistent quant à la question des pensions. Avec l'UPACT, notre groupement de fédérations, nous restons mobilisés pour éviter des répercussions néfastes sur les fins de carrière des artistes.

Découvrabilité

La question de la régulation des plateformes de streaming musical reste fondamentale pour les musicien·nes, nous allons donc poursuivre nos efforts d'information et de conviction auprès des autorités politiques responsables. Ce sujet semble bénéficier actuellement d'un écho favorable de la part des cabinets culture des deux côtés de la frontière linguistique, il s'agit dès lors de mettre en place des outils adéquats pour répondre à ces enjeux.

Avantages des membres

Nous continuons de développer notre offre de services aux membres de FACIR.

C'est ainsi que nous pouvons désormais offrir à nos membres des réductions sur les tickets d'entrée dans certains lieux de concert & festivals (Botanique, FrancoFaune ou encore Jazz Station), mais aussi sur un abonnement à la revue Alter Echos.

NOS SOUTIENS

FACIR remercie chaleureusement ses soutiens de longue date, sans qui nous ne pourrions développer toutes nos activités.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PlayRight®

PAR LES ARTISTES POUR LES ARTISTES

sabam

& PARTENAIRES

